



surfaces

Fiche technique

Paradox

Dégraissant surfaces hyperactif

Produit prêt à l'emploi destiné à éliminer par pulvérisation-essuyage toutes les salissures y compris les plus tenaces sur toutes les surfaces lavables.

S'utilise également pour éliminer les traces d'encre, de rouge à lèvres, de graisses et de nicotine.

Peut être utilisé pour le nettoyage des plaques vitrocéramiques.

Ne laisse pas de traces sur le support nettoyé et sèche rapidement.

Il est agréablement parfumé à la pomme. Ne contient pas de butyl-glycol.

Mode d'emploi

Surfaces faiblement encrassées :

dilué dans de l'eau à 10 %

Surfaces fortement encrassées : pur

Pulvériser sur la surface à nettoyer, laisser agir quelques minutes.

Essuyer avec un chiffon doux et non pelucheux.

Inutile de rincer sauf dans le cas de surfaces pouvant être au contact de denrées alimentaires.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L,
carton de 12 flacons de 750 ml.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide vert
- pH : 10,4 - 11,4
- Densité : 1,02 - 1,03

Précautions

Éviter les projections oculaires

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'environnement (Eco'Reflex Nature)

Présente un profil environnemental très favorable. Contient des composants respectueux de l'environnement. Ne présente pas d'étiquetage environnemental.

Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique). Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208). Sans VLER.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

09-11-2018

Ind. 15 ■

